

Réunion 13

Conseil Municipal du lundi 9 novembre 2015 à 18h30

Présents : Mme PAUX, Mme CARLIER, Mr JACQUET, Mr WILKOMM, Mr DODRÉ, Mme LEDOUX, Mr MONDOT

Absents Excusés : Mr BONNEL, Melle TRUJILLO

1) Compte rendu des délégués

Syndicat d'eau : La pose des 82 nouveaux compteurs dans la commune est terminée. Les comptes financiers du syndicat d'eau sont positifs, l'achat d'un ordinateur portable est à l'étude.

SISCO (Syndicat Intercommunal Scolaire de Bernes) : L'effectif du regroupement est actuellement de 77 enfants. Le midi, l'effectif de la cantine est d'environ 25 enfants en moyenne. La garderie du soir pose une problématique car il y a peu d'enfants. Au sujet des temps d'activités périscolaires, l'animateur en place a quitté le regroupement après avoir réussi une partie de ses concours. Dans le cadre d'un contrat d'aide à l'emploi, Melle BEERNAERT Kristen a été retenue après l'étude de deux candidatures. Un repas de Noël sera organisé le 18 décembre à la cantine de Bernes, 60 enfants sont déjà inscrits, les maires du regroupement ont contribué à la gratuité du repas. L'achat d'un ordinateur portable étant nécessaire, le SISCO donne un avis favorable. Les enseignants ont réfléchi à la mise en place d'un marché de Noël. SISCO: un apéritif dinatoire est à l'étude dans le même fonctionnement que l'an passé. En ce qui concerne l'association "familles rurales" les comptes sont clos, cette dernière est désormais dissoute.

2) Embauche de Mr BOULANT

Le contrat de notre second agent communal à commencé le 19 octobre 2015 sur une base de 28 heures par semaine. Pour rappel ce contrat est pris en charge à la hauteur de 90 % par "cap emploi".

Une période d'essai de deux mois est prévu dans ce contrat. L'ensemble du conseil est très satisfait par le travail et la prise d'initiative de Mr BOULANT au cours des 3 premières semaines.

3) Bilan travaux neufs de voirie

Pour rappel nous avons 19120,06 € d'enveloppe communautaire, nous en avons utilisés 1739,26 € : reste donc 1724,80 € pour les prochains travaux. Sur les 24003 € HT de travaux globaux, 7450 € ne seront pas pris en charge par la communauté de communes, ce montant correspond à l'enveloppe de nos subventions (dispositif IDEAL) à la hauteur de 30 %. Sur les travaux de charretières réalisés par la société EIFFAGE, le coût de la pose de bordures est de 33 € HT le mètre linéaire. La commune prendra en charge 60 % de la pose (bordure) comme convenu contre 40 % à la charge du propriétaire.

Sur les travaux de pose macadam le même dispositif est mis en place sur une base de 39,90 € le m² suivant la longueur des charretières de chaque entrée sur 2 mètres. Les travaux effectués en supplément sont à la charge du propriétaire qui en a fait la demande.

4) Étude des propositions de prêts

Suite à l'étude financière d'enfouissement des réseaux électriques à Hervilly (BT), nous avons appris que l'accord triennale (IDEAL) se termine le 1^{er} décembre 2015. Délai trop court pour prendre une décision. Nous devons donc revoir le financement du projet pour prendre cette décision. D'autre part, un courrier a été envoyé demandant de bénéficier d'aides financières dans le cadre des enveloppes parlementaires adressées à notre député (Mr DEMILLY) et notre sénateur (Mr DUBOIS). Nous attendons leurs réponses pour commencer les démarches d'emprunt afin de partir sur une estimation au plus près de nos besoins.

5) Point sur le remboursement des inondations

Suite aux intempéries du mois d'août, l'expert nous a fait part d'un remboursement de 4265 € pour l'ensemble des travaux. Parmi ses travaux il y a le curage des fossés, le changement des vitraux de la rosace avant de l'église, puis le remplacement des plaques du plafond sous le préau de l'école. La franchise est de 1400 euros. Nous avons perçu 3230 euros d'indemnités immédiate, le reste est prévu à la fin des travaux. Afin de permettre une meilleure évacuation de l'eau rue de la vallée à Hervilly, un curage va être effectué prochainement. A Montigny, deux canalisations vont être nettoyées et vidées (ses travaux seront également pris en charge par le remboursement)

6) 11 novembre 2015

Le conseil est invité à se présenter à la cérémonie qui se déroulera le mercredi 11 novembre 2015 à 11h00. Un vin d'honneur aura lieu comme chaque année à la salle de motricité après la cérémonie.

7) Tour des élections du 6 et 13 décembre 2015

Les élections régionales auront lieu le 6 et 13 décembre 2015. Ces dernières ont en effet remplacé les anciennes élections cantonales. Les français élisent ainsi leurs conseillers régionaux mais aussi leurs conseillers départementaux (qui remplacent les anciens conseillers généraux). Voici la composition du bureau de vote :

1er tour - 6 décembre 2015 -		2ème tour - 13 décembre 2015	
8h-10h	Mme PAUX - Mr JACQUET- Mme LEDOUX	8h-10h	Mme PAUX - Mr JACQUET
10h-12h	Mr MONDOT / Mr BONNEL	10h-12h	Mr MONDOT / Mr DODRÉ
12h-14h	Mme CARLIER / Mr WILKOMM	12h-14h	Mme CARLIER / Mr WILKOMM
14h-16h	Melle TRUJILLO / Mme JACQUET	14h-16h	Mme JACQUET / Mme LEDOUX
16h-18h	Mr DODRÉ / Mr JACQUET	16h-18h	Mr DODRÉ / Mr JACQUET

8) Préparation Noël : cadeaux enfants, bons achats aînés, colis

Un arbre de Noël sera organisé le samedi 19 décembre (préau de l'école) pour les 20 enfants de la commune. Il y aura la diffusion d'un film, de la boisson chaude, de friandises et de gâteaux, ainsi qu'une distribution de cadeaux uniquement pour les enfants inscrits et présents. Deux bons d'achat de 25 euros et un colis d'une valeur de 50 euros (33 euros en 2014) seront adressés aux 16 aînés de notre commune. Merci aux aînés qui ont fait don de leurs colis à d'autres habitants plus nécessiteux.

9) Questions diverses

- Afin de rendre hommage à notre adjoint disparu Mr Jackie Beernaert, le conseil municipal souhaite planter un arbre à sa mémoire lors de la cérémonie du 8 mai 2016. Nous étudions actuellement l'emplacement.
 - Un projet d'installation d'urnes funéraires au cimetière est à l'étude.
 - Suite à la fermeture de la perception de Roisel, notre matériel informatique devient caduc. Nous envisageons le remplacement de l'imprimante de la mairie, des études comparatives sont en cours, de plus, une nouvelle norme PES V2 (Protocole d'Échange Standard Version 2) afin de dématérialiser des documents va devenir obligatoire.
 - Discussion au sujet des boues émanant des champs par des agriculteurs locaux rue de l'église à Hervilly. Le conseil municipal décide d'un aménagement en cailloux à l'entrée du chemin de terre.
 - Le journal communal n° 4 distribué à la fin du mois de décembre
 - Association Hervilly-Montigny Loisirs : 140 personnes sont inscrites à la soirée Beaujolais, elle se fera à la salle des fêtes de Roisel.
- Après concertation et discussion, les membres de l'association ont optés pour 5 événements pour l'année 2016 dont le feu de la Saint-Jean qui fait son grand retour.

La séance est levée à 20h35